

Résumé

Séance du conseil du 7 février 2022

Correspondance, dépôt et information

Aucuns.

Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

Liste des comptes à payer du mois de janvier 2022 totalisant une somme de 1 226 986,42 \$.

Adoption

- Acceptation du désistement dans la cause d'expropriation Daniel Parent et Martine Boily c. Municipalité de Lac-Beauport (200-17-031423-205)
- Subvention discrétionnaire à l'Association de soccer de Lac-Beauport

Autorisation

- Vente pour non-paiement de taxes - 2020, 2021, 2022
- Projet de lotissement - chemin des Lacs - lot projeté 6 467 637
- Projet de lotissement - chemin Murphy - lot projeté 6 479 320

Autorisation de dépenses

- Remplacement des postes informatiques individuels et mise à jour du réseau
- Nettoyage des conduits de ventilation de la mairie et du centre communautaire
- Acquisition de documents pour la collection de la bibliothèque l'Écrin 2022
- Remplacement des habits de combat incendie
- Remplacement de huit (8) cylindres d'air incendie
- Remplacement des lances de combat incendie

Autorisation de mandat

- Finalisation des plans et devis du projet de réfection du barrage du lac Morin

Autorisation de permis

- Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

Autorisation de signature

- Protocole d'entente Club de canoë-kayak de Lac- Beauport 2022-2025

Dépôt

- Procès-verbaux du CCU du 12 janvier 2022 et du 26 janvier 2022

Engagement

- Personnel occasionnel et temporaire - Pompiers (2) à temps partiel
- Technicienne en loisir - Coordonnatrice aux programmes de loisir
- Technicienne en loisir - Coordonnatrice volet nautique et plein air
- Personnel étudiant saison hiver 2022

Priorités et mandats du conseil

- Service de police régional de la MRC de La Jacques-Cartier (Sûreté du Québec)

Règlements généraux

- 1) Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement :
 - Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP)
 - Règlement 711-01 modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle
 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 45 000 \$ ayant pour objet la réalisation des plans et devis nécessaires au prolongement du service d'égout sanitaire sur le chemin du Refuge

- 2) Présentations et adoptions :
 - Règlement général 732 - Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisé 2022

Règlements d'urbanisme

- 1) Avis de motion : aucun
- 2) 1^{er} projet : aucun
- 3) 2^e projet : aucun
- 4) Adoptions : aucune